

Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 35 (1984)

Heft: 1

Artikel: Helvetia en Liberté : Courbet sculpteur (1875)

Autor: Chessex, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-393522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PIERRE CHESSEX

Helvetia en Liberté: Courbet sculpteur (1875)

Le buste de l'Helvetia offert par Courbet à la Tour-de-Peilz en 1875 en hommage à l'hospitalité reçue lors de son exil, présente un intérêt iconographique dû au langage symbolique choisi par l'artiste qui mêle étroitement les attributs de la Liberté-République à la française et l'écusson national. Certaines résistances politiques l'obligent à modifier son Helvetia en une Liberté plus universelle. Cette image va être largement diffusée en Suisse romande sous diverses formes: en fonte à La Tour et Martigny, en plâtre au Musée Arlaud et au Tir Fédéral à Lausanne en 1876, par la lithographie, par la photographie et jusque dans des boîtiers de montres.

Pour échapper aux poursuites de l'Etat français, suites de sa participation à la Commune de Paris, le peintre Gustave Courbet (1819–1877) vient chercher refuge en Suisse dès juillet 1873¹. Après quelques séjours dans le jura neuchâtelois et dans le Valais, il se fixe définitivement à La Tour-de-Peilz (canton de Vaud) au début de 1874. Il y acquiert une maison qui sera son port d'attache durant ses années d'exil et il y mourra le 31 décembre 1877. Un peu plus d'une année après son installation dans le petit bourg de La Tour-de-Peilz (chef-lieu d'un cercle comprenant environ 3700 habitants à cette époque), il offre à la population, en hommage à l'hospitalité, un buste à placer sur la fontaine de la Place du Temple devant la Maison de Commune. Courbet n'a été sculpteur qu'occasionnellement et cette statue présente évidemment un grand intérêt pour l'histoire artistique du peintre franc-comtois. Pourtant ce qui retiendra notre attention dans cet article concerne surtout le programme iconographique, puisqu'il s'agit d'une figure allégorique représentant la Suisse, et les problèmes de la réception de l'œuvre par les autorités et le public.

Les faits et les dates

III.1 «Je viens de faire ma république helvétique, avec la croix fédérale, c'est un buste colossal pour mettre sur la fontaine de La Tour-de-Peilz» dit Courbet dans une lettre au critique parisien Castagnary le 4 février 1875 (Paris, Bibliothèque Nationale, Papiers Courbet). C'est la première mention de cette œuvre. Le don est fait officiellement au mois de mars et le syndic remercie l'artiste français dans une lettre datée du 22 mars 1875. Le procès-verbal de la séance de la Municipalité du 29 mars signale «qu'en souvenir et à titre de reconnaissance pour le bon accueil que le peintre et sculpteur Gustave Courbet a reçu à La Tour-de-Peilz, ce dernier offre à la commune un buste coulé en fonte représentant le symbole de la république pour être placé sur la grande fontaine de la ville». ² Mais le 1^{er} avril déjà, par une lettre à la Municipalité, le doyen des employés de commune, F. Papon, se faisant l'interprète d'«un certain nombre de citoyens ho-



1



2

1 Gustave Courbet, Helvetia, plâtre, hauteur 100 cm (La Tour-de-Peilz, Maison de Commune).



3

2 et 3 Gustave Courbet, Liberté, fontaine de la Place du Temple (La Tour-de-Peilz).

norables» demande que l'on modifie les attributs du buste et notamment «le bonnet phrygien [qui] à ce qu'il paraît serait mal vu par beaucoup de personnes car il représente le bonnet rouge révolutionnaire à l'abri duquel il s'est commis tant de crimes chez nos voisins et [qui] ne convient point à une pacifique commune suisse». Le 5 avril 1875 «la Municipalité prenant en considération l'opinion énoncée décide de prier le donateur de bien vouloir ne pas intituler son œuvre d'art *Helvetia* et d'y supprimer la croix fédérale, notre écusson national, ceci dans le but unique d'empêcher toute interprétation au point de vue politique». L'artiste s'exécutera sans commen-

taire et signale dans une lettre à la Municipalité du 24 avril 1875: «Selon votre désir, j'ai changé la croix fédérale en une étoile et le mot *Helvetia* pour le mot *Liberté*, laissant les mots Hommage à l'hospitalité d'un côté du socle et de l'autre côté Tour-de-Peilz mai 1875.»

III.2 Le moulage définitif terminé, un exemplaire en fonte bronzée est coulé à la fin d'avril à la fonderie Roy à Vevey (ancêtre des ACMV), la fontaine étant modifiée, sur les plans de l'architecte Ernest Burnat, par le marbrier Doret de la Harpe. Au début de l'été tout est prêt et l'inauguration solennelle du buste le 15 août 1875 donne lieu à des festivités marquées par des discours, un banquet et la visite d'une exposition des œuvres du peintre dans sa maison de Bon-Port.

III.3 Dans les semaines qui suivent l'inauguration, la presse va se faire l'écho des réactions partagées des habitants de la région et une polémique est engagée qui se prolongera jusqu'à l'organe radical *Le Petit Genevois* qui, par la plume de Georges Favon, prendra la défense de l'illustre exilé³. C'est d'ailleurs pour un des fiefs du radicalisme valaisan, Martigny, que Courbet va faire couler un second buste à la fin de l'année suivante. Si l'étoile n'est pas modifiée – faisant partie intégrante du moulage – sur le socle le mot *Liberté* est remplacé par l'inscription première, *Helvetia*. Erigée sur un socle original à la fin de l'année 1876, la statue sera le prétexte à une fête populaire improvisée lors du Nouvel An. Les journaux de l'époque racontent comment les participants à un cortège aux flambeaux ont fait cercle autour du buste nouvellement installé, entonnant des hymnes patriotiques, puis chantant la *Marseillaise* en l'honneur de l'exilé communard et baptisant finalement la statue de vin du pays⁴. Courbet n'était point présent lors de ces réjouissances, mais il se déplacera pour l'inauguration officielle qui aura lieu en mai 1877.

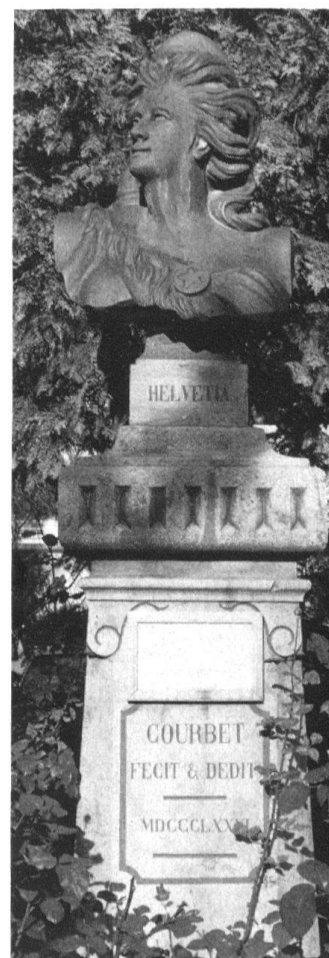
III.4 Courbet, qui durant toute sa carrière a très bien su organiser sa publicité, avait vite compris le parti qu'il pouvait tirer de la distribution de son œuvre aux quatre coins du pays. En avril 1875 déjà il proclame qu'il «fait exécuter dix exemplaires en plâtre destinés à être donnés à vos cantons circonvoisins et au Musée Arlaud». Un exemplaire sera offert au *Cercle littéraire et de commerce* de Fribourg (voir le compte-rendu de l'inauguration dans le *Confédéré* du 29 décembre 1875), un autre sera envoyé en mai 1876 à l'avocat radical Louis Ruchonnet qui en fera don au Musée Arlaud après l'avoir exposé à la cantine du Tir Fédéral de Lausanne. Dans une lettre à Castagnary du 22 janvier 1876 (Paris, Bibliothèque Nationale) Courbet affirme: «*ma statue a eu le plus grand succès, les gens du Valais en ont demandé une en fonte, ceux de la Chaux-de-Fonds la même chose et d'autres aussi*». Le 13 juillet 1876 dans une lettre à Ruchonnet (Lausanne, Bibliothèque Cantonale et Universitaire) nous trouvons en outre cette information: «*Renvoyez-moi la caisse de l'Helvetia, les habitants d'Interlaken en demandent une*». Si les bustes en fonte de La Tour-de-Peilz et de Martigny sont toujours en place, nous n'avons pas trouvé trace jusqu'ici des exemplaires qui auraient été offerts aux villes de la Chaux-de-Fonds et d'Interlaken. Quant aux exemplaires en plâtre moulés à bon creux huit ont été distribués puisqu'il n'en restera que deux dans l'atelier du peintre à sa mort⁵.

Le contexte et l'iconographie

Dans la vaste littérature sur Courbet certains auteurs consacrent quelques lignes au buste sculpté par l'artiste français⁶. Les uns proposent des noms de femmes qui auraient inspiré la figure féminine de la *Liberté*, les autres propagent un mythe de plus quant à la genèse de la sculpture⁷. Laissant aux spécialistes le soin de discuter ces divers problèmes⁸, il nous semble utile pour notre part de préciser quelques points du contexte dans lequel cette œuvre voit le jour.

L'opinion publique en Suisse n'avait pas été très favorable à la Commune de Paris – exception faite des membres de l'Internationale et de certains journaux radicaux⁹. Si Courbet s'intégra rapidement en Suisse – contrairement à beaucoup d'autres proscrits –, il le devra à sa jovialité et sa générosité appréciées des habitants du pays qui l'accueille, mais aussi à ses contacts avec des libres-penseurs et des radicaux qui le soutiendront¹⁰. Par exemple Louis Ruchonnet, alors chef du Département de l'Instruction Publique du canton de Vaud, avait tenté d'obtenir dès février 1874 la commande officielle d'un tableau au peintre. Mais les résistances politiques au sein de la Commission des Beaux-Arts – et notamment celle du Directeur du Musée Arlaud – feront qu'il ne sera pas donné suite à cette proposition. Courbet avait d'ailleurs en préparation plusieurs grands tableaux à sujet «suisse» (un *Grand Panorama des Alpes* notamment) qui, à cause de leurs dimensions, ne pouvaient qu'être destinés à des musées ou des bâtiments publics. Ne recevant aucune proposition des instances officielles et ne trouvant aucun lieu adéquat pour recevoir ses grandes toiles (le Musée Jenisch à Vevey ne sera construit qu'en 1897) le peintre aurait alors opté pour la sculpture. En offrant un buste à la commune de La Tour-de-Peilz, il payait sa dette de reconnaissance et en proposant des répliques à ceux qui en désiraient il se faisait une excellente publicité. Courbet professait une grande admiration pour le système politique suisse qu'il aimait à citer en exemple¹¹ et il pensait sincèrement, et un peu naïvement, qu'il ferait plaisir à la population lémanique en lui proposant une image allégorique de la Confédération où sont étroitement mêlés les attributs de la *Liberté-République* à la française (*Marianne* coiffée du bonnet phrygien) et l'écusson national (croix fédérale à l'échancrure du corsage). Lorsque, dans sa lettre à Castagnary, il parle de la «république helvétique», c'est à sa vision idéale et synthétique du pays d'exil qu'il fait allusion et non à l'éphémère *République Helvétique* (1798–1803) qui avait d'ailleurs choisi d'autres images symboliques.

Mais la violence et la rapidité de la réaction de la lettre du citoyen Papon qui stigmatise le «bonnet rouge révolutionnaire» (alors que le buste était monochrome) doivent être comprises dans le contexte plus précis de l'«après-Commune». Grâce au travail formidable de l'historien français Maurice Agulhon¹², on sait aujourd'hui avec précision comment, dans les arts plastiques, a évolué la tradition du langage allégorique choisi par les artistes pour représenter la *Liberté-République*. Schématiquement on peut distinguer deux types: l'une chastement vêtue, d'apparence calme et grave qui correspond à une



4 Gustave Courbet, Helvetia, fonte bronzée (Martigny, Place de la Liberté).

conception politique modérée, l'autre, expressive et partiellement dénudée qui traduit une tendance plus révolutionnaire. Or l'allégorie de la révolution communaliste de 1871 avait emprunté ses traits à ce que M. Agulhon appelle la «version populaire» de l'image: bonnet phrygien rouge, véhémence de l'attitude ou de l'expression et nudité partielle du corps. Le langage expressionniste choisi par Courbet pour son *Helvetia* se rattache donc clairement à cette version et c'est précisément ce qui inquiéta et suscita les réactions des citoyens modérés et des journaux réactionnaires. La prudence bien vaudoise de la Municipalité qui fait supprimer les connotations fédérales (croix suisse et titre) crée pour nous un second problème d'ordre iconographique: si le changement du titre *Helvetia* en celui plus universel de *Liberté* est aisément compréhensible, le choix de Courbet de remplacer la croix par une étoile est plus mystérieux¹³. Une spécialiste de Courbet y lit une étoile maçonnique¹⁴. Bien que l'interprétation maçonnique des œuvres de Courbet soit souvent contestable et même contestée par les Francs-maçons eux-mêmes¹⁵, dans ce cas particulier un fait troublant semble venir étayer l'hypothèse de l'étoile maçonnique: une troisième version du buste a été récemment découverte; il s'agit d'une œuvre en plâtre en tous points identique à la *Liberté-Helvetia* à ces détails près que cette fois-ci le médaillon comporte les lettres JRS inscrites dans un soleil rayonnant et, sur le socle, figurent les mots Amitié-Progrès-Union. Nous n'avons pas réussi à déchiffrer le sigle JRS¹⁶, mais le médaillon comme l'inscription nous semble avoir une résonance maçonnique.

III.5 Nous ne disposons malheureusement pas d'un ouvrage sur l'évolution iconographique de l'*Helvetia*, pendant suisse au livre sur *Marianne* de M. Agulhon, et il est donc extrêmement délicat de situer l'œuvre de Courbet dans le contexte helvétique. Mais nous avons en revanche un excellent point de comparaison avec une autre représentation de l'*Helvétie*, celle que les organisateurs du *Tir Fédéral* de Lausanne commande officiellement en 1876 à Eugène Grasset¹⁷. Par une singulière coïncidence – ou était-ce une manœuvre politique – Louis Ruchonnet fait déposer à la cantine du Tir le buste que Courbet lui avait offert, permettant ainsi une confrontation entre l'*Helvétie* immense et digne de Grasset et la fougueuse *Helvetia* en *Liberté* de l'artiste exilé. Plus monumentale que le buste de Courbet, elle se rattache à la représentation traditionnelle de l'*Helvetia* telle qu'on peut la voir par exemple dans la série des timbres émis par les PTT dès 1854. Coiffée d'épis et de lauriers, entièrement drapée, tenant dans sa main gauche des lances rassemblées et tendant la main droite, elle doit symboliser l'unité nationale, réconciliant fédéralistes et centralisateurs après la révision de la Constitution suisse (1874). Ses attributs ont des connotations de sérénité et de conciliation très proches de ceux que l'on retrouve dans les représentations de la République conservatrice de Louis-Napoléon au milieu du XIX^e siècle.

Dans l'état actuel de nos connaissances et en l'absence d'un recensement des diverses représentations de l'*Helvetia*, il n'est pas possible d'aborder les problèmes de la fortune stylistique et iconographique de l'œuvre de Courbet. Mais on peut affirmer que tout le monde,



5 Eugène Grasset, Helvétie, photographie de A. Schmid lors du Tir Fédéral de Lausanne en 1876 (Musée de l'Elysée, Lausanne).



6 Gustave Courbet, Helvetia, lithographie 345×253 cm (Musée cantonal des beaux-arts, Lausanne).

III.6

en Suisse romande au moins, l'a aperçue une fois entre 1875 et 1876. L'image du buste, en effet, sera largement distribuée dans notre pays durant cette période. Outre les deux bronzes actuellement encore en place, l'*Helvetia* a été diffusée par tous les moyens de reproduction existants: le moulage en plâtre à bon creux (8 exemplaires dont l'un est resté visible au Musée Arlaud jusqu'en 1887¹⁸), la lithographie¹⁹, la photographie²⁰, la gravure sur des boîtiers de montres²¹, sans compter les reproductions parues dans la presse²² et les divers exemplaires que Courbet dit avoir distribués dans plusieurs villes du pays. Un jour peut-être sera-t-il possible d'étudier avec plus de précision l'exacte ampleur de cette diffusion²³ et son impact sur la production des images allégoriques de la Confédération.

Die Büste der *Helvetia*, die Courbet im Jahre 1875 der Stadt La Tour-de-Peilz als Dank für die Gastfreundschaft übergab, die ihm während seines Exils erwiesen wurde, zeigt einen interessanten ikonographischen Aspekt, der auf der vom Künstler gewählten Symbolsprache

Zusammenfassung

beruht, in welcher die Attribute der typisch französischen *Liberté-République* und das nationale Wappen eng miteinander verbunden werden. Courbet sieht sich durch bestimmte politische Widerstände gezwungen, seine *Helvetia* in eine allgemeingültigere *Liberté* umzugestalten. In der französischen Schweiz fand dieses Bild eine sehr grosse Verbreitung, und zwar in verschiedenster Form: in Gusseisen in La Tour und in Martigny, in Gips im Musée Arlaud und 1876 am Tir Fédéral in Lausanne, in Lithographien und in der Photographie und sogar in der Gestaltung von Uhren.

Riassunto Come omaggio per l'ospitalità che gli fu offerta durante il suo esilio, Courbet donò nel 1875 alla cittadina di La Tour-de-Peilz un busto raffigurante l'Elvezia (che ora orna la fontana della Libertà). Il grande interesse iconografico di quest'opera sta nel linguaggio simbolico scelto dall'artista che combinò nella sua rappresentazione gli attributi della Libertà-Repubblica, tipicamente francese, con lo scudo nazionale svizzero. Per motivi politici Courbet fu costretto a trasformare la sua *Elvezia* in *Libertà*, di accezione più universale. Questa raffigurazione avrà molto successo nella Svizzera romanda e verrà riprodotta nei più diversi materiali e forme: in ghisa a La Tour e a Martigny; in gesso al Museo Arlaud e per un esemplare da esporre al Tiro Federale di Losanna nel 1876; essa sarà poi stampata in litografia e fotografia e decorerà perfino le casse degli orologi.

- Notes**
- ¹ Pour les détails et les renseignements bibliographiques voir le catalogue Courbet et la Suisse, exposition documentaire. (Textes de Pierre Chessex et Marc Vuilleumier, exposition réalisée par Paul-André Jaccard et Leo Mingrone au Château de La Tour-de-Peilz 1982.) Depuis la rédaction de ce catalogue, l'argument a été repris dans des discussions très stimulantes avec William Hauptman qui apportera sa propre contribution dans une revue américaine: Notes on Courbet's Statue Helvetia or La Liberté. (Source, Notes in the History of Art, New York 1983/84.)
 - ² Ce document et ceux qui suivent sont déposés à la Maison de Commune de La Tour-de-Peilz et conservés avec soin par l'archiviste Monsieur Alfred Vodoz. Ils sont cités en entier dans le catalogue «Courbet et la Suisse» (op.cit. note 1).
 - ³ Voir le dossier de presse dans Courbet et la Suisse (op.cit. note 1).
 - ⁴ Nouvelle Gazette du Valais, 17 et 24 janvier 1877; Le Confédéré, 19 janvier 1877. Je remercie Bernard Wyder d'avoir attiré mon attention sur ces articles.
 - ⁵ LÉGER, CHARLES. Courbet et son temps, Paris 1948, p. 173. Ces deux exemplaires sont, selon toute vraisemblance, ceux qui se trouvent actuellement au Musée Courbet à Ornans et au Musée des Beaux-Arts de Besançon.
 - ⁶ RIAT, GEORGES. Gustave Courbet peintre. Paris 1906, p. 356. – LÉGER, CHARLES. COURBET. Paris 1929, p. 194. – Id., Courbet et son temps. Paris 1948, p. 173. – MACK, GERSTLE. Gustave Courbet. London 1951, p. 330. – FERNIER, ROBERT. Courbet peintre de l'art vivant. Paris 1969, p. 91. – LINDSAY, JACK. Gustave Courbet, his Life and Art. London 1973, p. 311. – FERNIER, ROBERT. La vie et l'œuvre de Gustave Courbet. 2 vol. Paris/Lausanne 1977/78, p. 318, n° 6.
 - ⁷ La vie d'exil du peintre français est enrobée d'un grand nombre de légendes à son propos, infondées mais souvent révélatrices. Voir: CHESSEX, PIERRE. Courbet en exil, mythes et réalité. (Malerei und Theorie. Das Courbet-Colloquium 1979. Städtisches Kunstinstitut, Frankfurt am Main 1980, p. 121-130.)
 - ⁸ Hauptman, William. Op.cit. donne des éclaircissements sur ces arguments.
 - ⁹ VUILLEUMIER, MARC. Les exilés communards en Suisse. (Cahiers d'histoire, Lyon, 1977, t. XXII, pp. 153-76.) – Id., Courbet et la Suisse (op.cit. note 1), p. 67-68.
 - ¹⁰ Voir Courbet et la Suisse (op.cit. note 1).
 - ¹¹ Voir notamment sa Lettre ouverte aux députés et sénateurs [...], publiée en mars 1876 chez A. Vérosoff à Genève, citée dans COURTHION, PIERRE. Courbet raconté par lui-même et par ses amis, vol. 2, Genève 1950, p. 159-166.
 - ¹² AGULHON, MAURICE. Marianne au combat, l'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880. Paris 1979.

¹³ Cela permettra au moins au troisième buste en bronze connu de symboliser la *République* à la Mairie de Meudon pendant de nombreuses années. Il est aujourd'hui déplacé dans les jardins de l'Observatoire.

¹⁴ TOUSSAINT, HÉLÈNE. Autour de Courbet. (Revue du Louvre, novembre 1980, p. 327-28.)

¹⁵ CARTON, PHILIPPE. Le peintre Courbet et son environnement maçonnique. (Bulletin de la Société des Amis de Gustave Courbet, 1983, p. 15-22.)

¹⁶ Voir Courbet et la Suisse (op.cit. note 1), fig. 140 et p. 79. Des hypothèses politiques ont été suggérées, mais sans fondements documentaires: Jeune République Suisse, Jeune République Sociale.

¹⁷ MURRAY-ROBERTSON, ANNE. Grasset, pionnier de l'Art Nouveau. Lausanne 1981, qui signale un dessin de cette statue aujourd'hui détruite.

¹⁸ Selon le Catalogue du Musée de Lausanne publié par Emile Bonjour, Lausanne 1887, p. 27, le buste de Courbet figurait au centre de la salle du rez-de-chaussée.

¹⁹ Le dessin original figurait dans l'atelier de Courbet après sa mort selon Ch. Léger (op.cit. note 5), 1948, p. 173 (aujourd'hui non localisé).

²⁰ «J'ai fait faire à grand prix des photographies en grand nombre à ce sujet» dit Courbet dans sa lettre à la Municipalité du 24 avril 1875.

²¹ «Petite. Un grand et bon diable de Parisien, horloger d'élite. Plusieurs d'entre nous possèdent encore la montre qu'il exécutait à notre intention, tantôt avec le boîtier orné de la République de Courbet, tantôt avec quelque date républicaine inscrite à l'intérieur.» (VUILLAUME, MAXIME. Mes cahiers rouges au temps de la Commune. Paris 1910, p. 376.)

²² Voir par exemple l'illustration parue dans *La Suisse illustrée*, N° 4, janvier 1876, p. 43.

²³ Si l'histoire du buste de Courbet débouche sur la diffusion en série, il faut signaler que son point de départ pourrait bien être aussi la production de masse. Une source possible, que personne n'a signalée, se trouve dans un journal satirique d'opposition, *L'Eclipse*, N° 128, 2 juillet 1870, qui comporte en couverture un portrait-charge de Courbet par Gill: à la page 2 un article intitulé Courbet commente son refus de la légion d'honneur et, dans la même page, figure une reproduction d'une prime offerte aux abonnés du journal qui n'est autre qu'une réduction en terre cuite du buste de la Liberté de Georges Hébert, modèle possible pour le futur buste de l'Helvetia-Liberté de Courbet.

1, 3, 4: Pierre Chessex, Rivaz. – 2: Léo Mingrone, Rome – Lausanne. – 5: Claude Bornand, Lausanne. – 6: Musée des Beaux-Arts, Lausanne.

Pierre Chessex, historien d'art, Sur-la-Croix, 1812 Rivaz

Sources
des illustrations

Adresse de l'auteur